

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit **MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L**
- Code du produit 2001000288
- EAN: 4004666000288
- Emploi de la substance / de la préparation Biocide
- Producteur/fournisseur :  
MELLERUD CHEMIE GmbH  
Bernhard-Röttgen-Waldweg 20  
41379 Brüggen  
Germany
- Telefon-Nr.: +49 (0)2163/950 90-0  
Fax-Nr.: +49 (0) 2163/950 90-227  
E-Mail: [service@mellerud.de](mailto:service@mellerud.de)  
[www.mellerud.de](http://www.mellerud.de)
- Importateur:  
MTK  
43-45 Rue des Investisseurs  
91560 Crosne  
France
- Téléphone: 01 69 49 29 29  
Fax: 01 69 49 28 00
- Service chargé des renseignements :  
Département recherche & développement  
E-Mail: [labor@mellerud.de](mailto:labor@mellerud.de)
- Renseignements en cas d'urgence :  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de PARIS  
Permanence médicale téléphonique : 01 40 05 48 48  
Télécopie : 01 40 05 41 93

### 2 Identification des dangers

#### · Principaux dangers:



Xi Irritant  
N Dangereux pour l'environnement

#### · Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### · Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 3 Composition/informations sur les composants

#### · Caractérisation chimique

#### · Produits contenus selon recommandations CEE:

agents de surface non ioniques, désinfectants, phosphonates	< 5%
---	------

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

**Nom du produit MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L**

(suite de la page 1)

**Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 69011-36-5 NLP: 500-241-6	fatty alcohol EO ☒ Xn, ☒ Xi; R 22-41	< 5%
CAS: 68424-85-1 EINECS: 270-325-2	Composés de l'ion ammonium quaternaire ☒ C, ☒ Xn, ☒ N; R 21/22-34-50	< 5%

**Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**4 Premiers secours**

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après contact avec la peau :**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**5 Mesures de lutte contre l'incendie**

- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**  
Peut être dégagé en cas d'incendie :  
Monoxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

**6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

- **Les précautions individuelles:** Non nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

**7 Manipulation et stockage**

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Éviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.

(suite page 3)



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

Nom du produit MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L

(suite de la page 2)

· **Indications concernant le stockage commun** : non nécessaire

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** : Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** : néant
- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel** :
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** : Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection des mains** : Gants de protection.
- **Matériau des gants** : Caoutchouc naturel (Latex)  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,5$  mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants** : Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Indications générales.

Forme :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Caractéristique

#### · Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100°C
Point d'éclair :	non applicable
Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
Densité à 20°C:	1,020 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
Valeur du pH à 20°C:	11,5-12,0

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Substances à éviter** :
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

Nom du produit MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L

(suite de la page 3)

· Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

**11 Informations toxicologiques**

· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

**68424-85-1 Composés de l'ion ammonium quaternaire**

Oral LD50 200-2000 mg/kg (Ratte)

Dermique LD50 400-2000 mg/kg (Ratte)

· Effet primaire d'irritation :

· de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

· des yeux : Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
Irritant**12 Informations écologiques**

· Effets écotoxiques :

· Toxicité aquatique :

**68424-85-1 Composés de l'ion ammonium quaternaire**

EC50 / 48 h 0,015 mg/l (Daphnia)

IC 50 / 72 h 0,03 mg/l (Algen)

LC50 / 96 h 0,85 mg/l (Fisch)

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13 Considérations relatives à l'élimination**

· Produit :

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 06 00 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

07 06 01 eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

**Nom du produit MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

(suite de la page 4)

**14 Informations relatives au transport****· Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :****· Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

· Indice Kemler :	90
· No ONU	3082
· Groupe d'emballage :	III
· Désignation du produit :	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures)
· Quantités limitées (LQ)	LQ7
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E

**· Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :****· Classe IMDG :** -**· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**

· Classe ICAO/IATA :	9
· No ID ONU :	3082
· Label	9
· Groupe d'emballage :	III
· Désignation technique exacte :	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides)

**15 Informations réglementaires****· Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

**· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

**· Phrases R :**

36 Irritant pour les yeux.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2009

Révision: 05.02.2009

**Nom du produit MELLERUD Nettoyant pierres tombales 0,5 L**

(suite de la page 5)

**Phrases S :**

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 25 Éviter le contact avec les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Prescriptions nationales :****Indications sur les restrictions de travail :**

- Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

**Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

**16 Autres données**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases R importantes:**

- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
  - 22 Nocif en cas d'ingestion.
  - 34 Provoque des brûlures.
  - 41 Risque de lésions oculaires graves.
  - 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Service établissant la fiche technique :** Département recherche & développement
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente**